

représentants des associations du Service civil; cela signifie-t-il que le gouvernement a pris une décision au sujet du bilinguisme dans la fonction publique et peut-il nous dire quand une déclaration sera faite à la Chambre à ce sujet?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les dirigeants des associations du service civil nous feront connaître au cours de la réunion de cet après-midi leurs opinions au sujet de cette très importante question.

L'hon. M. Starr: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre voudrait-il répondre à la dernière partie de ma question? Le gouvernement a-t-il pris une décision sur le bilinguisme et quand fera-t-on une annonce à la Chambre à ce sujet?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, aucune décision définitive ne sera prise tant que les opinions de ces représentants n'auront pas été reçues et examinées. Lorsqu'une décision sera prise, elle sera annoncée à la Chambre.

QUESTIONS OUVRIÈRES

PRÉSUMÉES MISES À PIED DANS L'INDUSTRIE DES MACHINES-OUTILS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. A-t-on signalé au ministre le fait que depuis deux semaines, il y a eu de nombreux licenciements d'ouvriers qualifiés et semi-qualifiés dans divers secteurs des machines-outils au Canada, qui fabriquait jusqu'ici des pièces d'automobiles?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon sens, il n'est pas pertinent de demander si des renseignements de cette nature ont été signalés au ministre. Il ne convient sûrement pas de poser une question de ce genre en ce moment.

[Plus tard]

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie. Le ministre a-t-il ordonné à ses fonctionnaires d'enquêter sur les causes et les remèdes possibles quant aux récents licenciements au sein de l'industrie de pièces d'automobiles au Canada?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Mes fonctionnaires s'en occupent depuis trois semaines, monsieur l'Orateur.

LES ÉCRITS HAINEUX

INTERPELLATION AU SUJET DU RAPPORT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Lundi dernier, je lui ai posé une question au sujet du rapport du comité présidé par M. Maxwell Cohen, qui étudie les mesures législatives visant à modifier le Code criminel en ce qui concerne les écrits haineux; je lui ai demandé s'il songeait à déposer des copies de ce rapport même si son impression n'était pas terminée. L'honorable représentant a eu l'obligeance de dire qu'il se renseignerait à ce sujet et qu'il répondrait «demain ou après-demain». «Demain» était hier et «après-demain» est aujourd'hui. Je me demande si le premier ministre pourrait me donner une réponse dès maintenant?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je n'ai pu lire le texte complet du rapport, je me demande si, dans les circonstances, mon ami me permettrait de lui dire encore une fois que je lui répondrai demain ou après-demain.

M. Lewis: Je n'ai pas le choix.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question double et inédite, à la fois au très honorable premier ministre et au très honorable chef de l'opposition officielle.

Compte tenu de la nouvelle parue dans la *Gazette* d'aujourd'hui, selon laquelle le premier ministre proposerait respectueusement à Son Excellence le Gouverneur général que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) soit prié de former un gouvernement de coalition, les très honorables députés auraient-ils des commentaires à faire sur cette proposition exceptionnelle?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je sais que cette question est irrecevable, mais vous me permettez peut-être de dire ceci: je suis sûr que mon honorable ami a posé la question en toute bonne foi et que ce genre de changement l'intéresse sans doute parce que c'est l'unique genre de changement qui puisse jamais lui permettre de faire partie d'un gouvernement.